

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie. Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 25 FEVRIER 1886

L'ouverture de la session

C'est aujourd'hui que s'ouvre la quatrième session du cinquième Parlement du Dominion. A 3 heures cet après-midi, Son Excellence le gouverneur-général se rendra au Sénat pour prononcer le discours du Trône.

Les députés retourneront ensuite dans la salle des séances des Communes; mais il n'est pas probable qu'il s'y fasse rien cet après-midi en dehors des banalités de l'ouverture.

Les discours sur l'adresse commenceront demain après-midi à 3 heures. M. Everett, le nouveau député ministériel de St Jean (N. B.), proposera probablement l'adresse, qui sera secondée soit par M. Vanasse, député de Yamaska, ou par M. Bossé.

L'hon. M. Blake prendra ensuite la parole et prononcera un discours très important.

Comme par le passé, nous apporterons tout le soin possible à nos comptes rendus parlementaires.

Nous prions nos amis de nous seconder dans nos efforts pour renseigner le public sur les questions politiques, espérant qu'ils travailleront sérieusement à répandre notre journal.

Les arguties de "l'Événement"

L'Événement voudrait bien être utile à ses nouveaux maîtres. Il a accepté la tâche de les réhabiliter dans l'opinion publique, de reconquérir pour eux la considération et la confiance que le crime du 16 novembre leur ont fait perdre.

Ça n'est pas là toutefois une petite entreprise, surtout pour un journal qui a déjà inspiré ses lecteurs tant d'horreur pour ce crime et ses auteurs.

Aussi l'Événement a-t-il recours, pour sauver ses maîtres, à une autre tentative que celle de justifier le meurtre de Riel.

No parlons donc plus de cela, dit la nouvel organe de M. Caron.

"Quand, ajoute-t-il, nous aurons crié trois mois, six mois encore que Riel, est un martyr, un saint, un héros, y aura-t-il une heure de travail de plus pour nos ouvriers, une tonne de plus expédiée par Québec? Nos industries seront-elles plus prospères, notre commerce sera-t-il plus actif? Notre port verra-t-il un navire de plus?"

Mais quand nous aurions crié trois mois, six mois encore, comme le voudrait l'Événement, que Riel n'est ni un héros, ni un martyr, que c'était un grand coupable dont la corde a fait justice; y aurait-il, par hasard, une heure de travail de plus pour nos ouvriers, une tonne de marchandise de plus expédiée par Québec? La politique soi-disant nationale aura-t-elle rendu nos industries plus prospères, notre commerce plus actif? Notre port verrait-il un navire de plus? Cela empêcherait-il les promesses d'avoir le terminus du Pacifique à Québec et la jonction de ce chemin de fer avec l'Intercolonial d'être tombées en faillites?"

Le clerge et le mouvement national

Le clerge et le mouvement national

Il ne se passe guère de jours que les organes du parti de la corde ne se targuent d'avoir pour eux les sympathies du clerge catholique de notre province. Dans leur embarras, pour cacher au peuple toute la laideur de leur trahison à la cause nationale, ils cherchent par tous les moyens à l'abriter derrière cette influence si respectable.

Mgr Fabre s'étant un jour élevé contre certains désordres commis à Montréal, les pendants saisirent avec avidité ses paroles, en dénaturèrent le sens et commencèrent à les exploiter contre les pates.

Exaspéré de tant d'audace, Sa Grandeur s'empressa de lancer, dès le dimanche suivant, une circulaire pour repousser cette odieuse exploitation de ses paroles.

Il est connu que les désordres que Monseigneur avait voulu plus spécialement condamner étaient ceux que les principaux organes pendants avaient eux-mêmes provoqués par leur opposition aux mesures d'hygiène prescrites par les autorités chargées d'arrêter les ravages de l'épidémie qui sévissait alors à Montréal.

Dans le même temps, les mêmes journaux cherchèrent aussi à exploiter au service de leur cause le nom si vénéré de Mgr l'Archevêque Taché.

Le digne archevêque de St Boniface ne voulut pas attendre un jour, une heure, pour protester,—le 29 novembre—et expédia de suite à l'organe en chef du parti de la corde la dépêche que voici :

"Cessez de vous servir de mon nom pour défendre le gouvernement: il est responsable du sang versé et de la rébellion, il a perdu un fou."

Au reste, n'est ce pas un fait notoire que l'Étendard, qui est l'adversaire le plus acharné du parti de la corde, est soutenu par plus de 700 archevêques, évêques et prêtres?

Le 8 février courant, l'Étendard lançait à la Minerve le défi que voici :

"Nous ferons constater notre circulation respective, et celui des deux journaux qui aura un tiers ou même un quart de circulation hebdomadaire et quotidienne de moins que l'autre discontinuera sa publication."

2o Il payera comptant aux institutions de charité \$10.00 par chaque 100 abonnés hebdomadaires; \$100.00 par chaque 100 quotidiens; \$100.00 par chaque évêque; \$10.00 pour chaque curé; \$50.00 pour chaque institution religieuse; \$5.00 par chaque membre du clergé qu'il aura de moins que l'autre.

3o Le résultat sera publié, un mois durant, aux frais du perdant, dans tous les journaux de la région de Montréal.

4o Bonne et valable caution du montant de \$10,000 sera donnée de l'accomplissement de l'obligation de payer, et cette somme sera forfaitive au bénéfice de l'adversaire si l'une des parties manque à l'exécution du contrat.

La Minerve accepte-t-elle ces propositions ou quelques-unes d'elles?"

La Minerve n'a pas jugé à propos d'accepter ce défi.

Ah! tristes valets des bourreaux et des traîtres à notre race, accomplissez votre sale besogne, puisque vous ne vous sentez pas le cœur de refuser leur monnaie, mais respectez au moins notre clergé et ne venez pas chercher à le rendre odieux à notre population en le représentant comme votre complice.

À propos de l'assemblée de Sillery

UN INCIDENT

Au lendemain de l'assemblée de Sillery, le Canadien accusa formellement M. Amyot d'être la cause du fiasco humiliant que M. Caron venait d'essuyer.

Le député de Bellechasse répondit qu'il n'était pas à Québec le jour de l'assemblée ni les deux jours précédents et qu'il n'avait pu par conséquent faire aucune organisation pour empêcher M. Caron de parler, que de fait il ignorait même que M. Caron dût parler.

Si ce n'est pas M. Amyot, réplique le

Canadien, alors c'est son associé M. L. P. Pelletier. Puis l'organe de M. Caron publia une déclaration d'un M. Dubé, conducteur des travaux du gouvernement à la Citadelle.

Voici ce que nous détachons des remarques de la Justice au sujet de cette déclaration :

"M. Dubé est un cabaleur conservateur; au lendemain de l'exécution de Riel, il vouait M. Caron aux gémonies, jurant ses grands dieux qu'il ne l'appellerait jamais. Il pria vivement MM. Garneau et L. P. Pelletier d'aller parler à Sillery pour dénoncer celui qu'il appelait le renégat Caron; il se rendit à l'assemblée de Sillery et il fut des plus violents contre M. Caron. Après cette assemblée, en serrant la main de M. L. P. Pelletier pour le remercier de son discours, il lui dit: Si Caron vient jamais se montrer ici, promettez moi sur votre parole d'honneur que vous viendrez lui répondre. M. Pelletier répondit: c'est bien, mais à une condition, c'est que vous ne changiez pas vous-même d'opinion; sur ce, M. Dubé prétendit qu'il voulait mourir s'il changeait d'opinion.

Les choses en restèrent là. L'assemblée de Sillery survint et trouva M. Chs Dubé employé à la citadelle et gagnant de l'argent par l'entremise de M. Caron. M. Pelletier, qui n'ignorait pas cela, envoya cependant M. Thompson à la citadelle pour lui demander de venir à son bureau. M. Dubé s'y rendit et voici ce qui s'est passé :

"Je soussigné Louis Philippe Pelletier de la cité de Québec, avocat, déclare solennellement :

Que le 18 février courant M. Charles Dubé est venu à mon bureau à ma demande. J'ai dit alors à ce monsieur que les journaux annonçaient l'assemblée de Sillery et que je voulais savoir de lui ce que les adversaires de M. Caron avaient à faire. Je lui manifestai en même temps le désir de me rendre à Sillery le soir avec quelques amis pour répéter devant M. Caron ce que nous avions dit en son absence. Sur ce, M. Dubé me répondit qu'il n'était pas tout-à-fait prêt à me dire ce qu'il en pensait, que, quant à lui, il gagnait de l'argent à la citadelle, que sa famille était pauvre et qu'il ne voulait pas risquer de perdre sa place, que cependant il était plus que jamais opposé à M. Caron contre lequel il voterait toujours, mais, ajouta-t-il, je suis à peu près certain que tous les employés du gouvernement à la citadelle et au *drill shed* vont être obligés d'aller à Sillery ce soir ou bien ils perdront leurs places. Et moi je ne veux pas perdre la mienne. De plus, dit-il, j'ai vu M. Timmony, le maire, et je sais que les adversaires ne seront pas admis, même, s'il en vient, il pourrait leur arriver malheur; cependant si M. Timmony consent, tout le monde parlera. Je fis alors remarquer à M. Dubé qu'il était étrange qu'on n'admit pas de discussion. Mon homme me répondit: Pourtant si je n'étais pas pris comme cela, c'est moi qui vous arrangerais, ça cette assemblée-là.

La-dessus je répondis: ce que je désire, c'est une assemblée paisible où nous pourrions parler: nous ne voulons pas de train ni bagarre. M. Dubé reprit: Donnez-moi une heure ou deux, je vais tâcher de voir M. Timmony, le maire, et je vous rendrai réponse. S'il faut que je prenne une voiture et que j'aille à Sillery ou ailleurs en ville pour cela, paierez-vous mes dépenses de charretier, de barrière et autres?—Je répondis: je paierai volontiers ces dépenses, car je sais que tu es trop pauvre pour le faire toi-même. Prends une voiture et tâche d'obtenir du maire que les adversaires de M. Caron aient la liberté de parler; j'attendrai ta réponse et, si nous sommes admis à l'assemblée, nous irons.

La-dessus M. Dubé me laissa et une couple d'heure après, il me fit tenir la lettre suivante dont j'ai précieusement gardé l'original:

Quebec, 18th Feb. 1886.

My dear Mr. Pelletier,

I am very sorry to tell you that I am pledged to Mr. Caron. So that I think that it is no use for you or your friends to come to Sillery.

Yours truly,
Chs. Dubé.

(Traduction.—Je regrette de vous dire que je suis lié envers M. Caron et je pense que vous et vos amis faites mieux de ne pas venir à Sillery.)

Je nie emphatiquement et péremptoirement avoir demandé à M. Dubé de faire manquer l'assemblée et je nie lui avoir offert aucune somme d'argent pour cela.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires, et j'ai signé.

LOUIS P. PELLETIER.

Prise et reconnue devant moi, à Québec, ce 23 février 1886.

V. W. LARUE,
Commissaire C. S.

Augmentation de la représentation provinciale

Le 16 février, nous disions que nous apprenions de bonne source que le gouvernement Ross entendait opérer un remaniement des collèges électoraux de manière à augmenter la représentation.

"Les changements projetés, ajoutons-nous, porteront sur les trois comtés actuels de Drummond-Arthabaska, Richmond et Wolfe, Chicoutimi et Saguenay. Chacun de ces collèges sera divisé en deux.

Le nombre des députés provinciaux serait ainsi porté à 68, au lieu de 65."

Le lendemain, tous les journaux ministériels nous donnaient le démenti le plus formel. Interrogé par un reporter du Star, l'hon premier ministre déclarait qu'il n'y avait rien de vrai dans cette assertion de l'Électeur.

Or voici que dix jours après, les organes du ministère commencent à admettre que l'Électeur était bien informé et que de fait les changements annoncés par lui vont avoir lieu.

ACTUALITES

Le Citizen d'Ottawa consacre deux colonnes au discours qu'aurait prononcé à Sillery jeudi dernier son rédacteur en chef..... s'il avait pu parler.

Les propriétaires de la Justice viennent d'acheter le matériel d'imprimerie de l'Éve Nouvelle, publiée autrefois à Trois-Rivières.

MM. L. J. Cannon, Jos. Lavergne et Eugène Crépeau C. R., d'Arthabaska, et M. Homan, de Trois-Rivières sont arrivés à Québec pour la cour de Revision.

M. Gilmour, avec une compagnie dramatique de New-York, ouvrira lundi prochain (1er mars) une saison à la Salle de Musique. La pièce sur l'affiche pour lundi soir est *Lynwood*. Le plan de la salle est déposé chez le capitaine C. E. Holiwell.

Mardi soir, le Pseudo-Parlement de Montréal a fait une ovation à M. Fisher, député libéral de Brome.

L'attitude indépendante de M. Amyot sur la question nationale, les injures dont les pendants l'ont abreuvé depuis quelque temps, l'ont décidément rendu populaire à Québec.

Plus de mille personnes sont allées, hier soir au-devant du député de Bellechasse et l'ont escorté au bruit des acclamations les plus enthousiastes jusqu'à la gare.

M. Amyot a remercié la foule dans une harangue des plus chaleureuses et fut suivi par M. L. P. Pelletier et M. Dechêne, qui prononcèrent aussi d'élegants discours.

Il était facile de juger de la force du sentiment public dans notre ville en voyant l'enthousiasme avec lequel toute cette foule accueillait chacune des flagellations administrées par les orateurs aux lâches, aux traîtres et aux vendus.

Les partisans de la corde avaient tenu pour troubler la manifestation.

services de la même troupe qu'ils avaient expédiée à Sillery.

Mais le gouvernement n'emploie pas encore d'assez d'hommes pour que leur orchestre ose venir jouer sa musique à St Roch.

Tout a donc été paisible.

Le Département de la Marine à Ottawa a reçu de Picton avis que le golfe était libre de glace à perte de vue, et que le hâvre de Picton était navigable. En conséquence, ordre a été donné au *Norther Light* de reprendre son service dès que le hâvre des Souris serait libre de glaces.

Le gouvernement d'Ontario vient de faire voter \$6,000 pour les frais de représentation du département de l'Instruction Publique à l'exposition coloniale de Londres.

Récemment, le Conseil de l'Instruction Publique de notre province a recommandé la nomination de l'hon. Gédéon Ouimet pour représenter le département à la même exposition.

Mais on dit que le gouvernement refuse d'accorder les crédits nécessaires.

Nous comprenons cela: nos finances ont été tellement dilapidées par les administrations conservatrices que la province n'a plus même les moyens de se faire représenter à une exposition où toutes les colonies doivent tenir à figurer puisqu'elle est ouverte spécialement pour elles.

La cause de Pion et Sicard contre le chemin de fer du Nord, pour exemption, gagnée par les demandeurs en première instance, perdue en cour d'appel, est portée devant la Cour Suprême.

Nous regrettons d'apprendre que notre ami M. Félix Fortin, manufacturier de St Sauveur, est gravement malade depuis quelque temps.

La corvette anglaise en bois le "Comus" remplacera cette année le "Garnet" sur la station d'Halifax.

Un cas de peste, le premier depuis plusieurs semaines, s'est déclaré ces jours-ci à Toronto.

Le revenu de la cité de Montréal en 1885 s'est élevé à \$1,761,817.

M. Jos. Chamberlain, l'un des membres du nouveau cabinet anglais, donne de fréquentes audiences aux ouvriers sans emploi de Londres.

Dans une de ces rencontres, il a vivement dénoncé les émeutes comme remède au paupérisme. De même, il ne croit pas à l'avantage de l'émigration des pauvres gens. Il espère au contraire, grâce aux mesures sérieuses que le gouvernement se propose d'adopter, faire place aux plus pauvres sur le sol anglais et, en attendant, les autorités locales ont reçu ordre de multiplier les travaux publics afin de donner à tous les ouvriers de bonne volonté du travail et du pain.

Singulier retour des choses d'ici-bas: le prince Jérôme Napoléon, dans une lettre qu'il vient de publier à Paris pour protester contre le projet d'expulsion des princes—qui d'après lui serait ressusciter l'ancienne "loi des suspects"—tout en préconisant des réformes dans le système gouvernemental du jour, se déclare de nouveau franchement républicain et dénonce les bonapartistes comme des révolutionnaires.

Cette lettre fait rager plusieurs journaux de Paris, qui demandent l'expulsion du prince.

M. de Lesseps a été reçu avec des honneurs extraordinaires à Panama.

Une demi-montaine usée de Paris, la fameuse Cora Pearl, vient de publier ses mémoires. Elle se dit fille d'un noble anglais, et désigne clairement les personnages qu'elle eut pour amants, notamment le duc de Moray, le duc de Gramont, le feu prince royal de Hollande, etc. Un prince étranger lui a payé \$40,000 pour supprimer une lettre qui l'aurait fait reconnaître.

Cora avoue dans son livre, qu'elle a tenu entre ses mains plus de 400,000 francs de fortune.

Le mouvement national

Echos de l'assemblée de Beauharnois

Nous reproduisons aujourd'hui une des lettres qui ont été lues à l'assemblée de Beauharnois, dimanche le 21 courant :

LETTRE DE M. LE SÉNATEUR F. X. A. TRUDEL

Montréal, 20 février 1886.

Mon cher monsieur,

Je me trouve malheureusement dans l'impossibilité de me rendre à votre invitation d'assister, demain, à votre assemblée de Beauharnois. Je le regrette d'autant plus qu'elle m'eût donné une occasion, toujours agréable pour moi, de rencontrer une partie considérable de mes bons amis de la division de Salaberry à qui je dois depuis longtemps une visite.

En même temps, j'eussé été heureux de cette occasion de vous témoigner publiquement devant vos électeurs combien j'apprécie le travail patriotique que vous faites depuis deux mois au bénéfice d'une grande cause nationale et cela au prix du sacrifice de vos anciennes liaisons politiques.

Comme je donne, à peu près tous les jours dans mon journal, ma manière de voir sur les importantes questions soulevées à propos de la mauvaise administration des affaires du Nord Ouest et du sacrifice persistant qu'on a fait des droits de tout un peuple durant les derniers quinze ans, il n'est pas nécessaire de m'en exprimer vis-à-vis vous.

Je saisis pourtant cette occasion de dire une fois de plus quelle importance capitale il y a pour nous de montrer par notre attitude que, autant nous savons pousser aux extrêmes limites l'esprit de conciliation et de sacrifice au bénéfice de la paix et de la bonne entente entre tous, autant nous sommes inébranlables dans nos résistances lorsque l'on veut toucher aux bases fondamentales de notre nationalité.

Il faudrait que tous nos compatriotes, à quelque parti qu'ils appartiennent, oubliassent, en cette solennelle occasion, leurs anciennes dissensions pour ne songer qu'à donner le spectacle d'une imposante unanimité, sur une question sur laquelle il ne nous est pas permis, comme semble, de nous diviser. C'est ce que vous faites sans doute nos amis de Beauharnois.

S'ils ont différé jusqu'ici sur plusieurs points, je les invite à faire comme moi : oublier les questions d'intérêt moindre pour ne songer qu'à la grande cause qui requiert l'appui de tous. Vous savez bien, je n'en doute pas, les convaincre de cette grande nécessité, s'ils ne le sont déjà.

Vous allez avoir l'occasion de détruire, victorieusement j'en doute pas, auprès de nos concitoyens d'autres origines, l'absurde préjugé que l'on a cherché à faire naître contre notre mouvement, en dénaturant le caractère et le but, au point de le présenter comme dicté par l'ambition hostile aux autres races.

Heureusement que nos excellents concitoyens Anglais, Ecossais et Irlandais du comté de Beauharnois sont trop intelligents pour se laisser prendre à des artifices aussi absurdes.

Ce que nous revendiquons, c'est : justice égale pour tous.

Et les autres nationalités sont intéressées, au même titre que la nôtre, à ce que personne ne soit sacrifié aux haines étroites d'un fanatisme sectionnel.

Je vous souhaite du succès et je suis convaincu que tout Beauharnois sera heureux d'appuyer à l'unanimité les revendications que nous faisons dans l'intérêt de tout le pays et au bénéfice des droits de tous.

Veillez agréer, M. le député, l'assurance de ma considération distinguée et me croire

Votre etc. F. X. A. TRUDEL, Sénateur Rep. la division de Salaberry. J. G. H. BERGERON, Ecr., M. P. Montréal.

LA DÉTRESSE DANS GASPÉ

Monsieur le rédacteur,

Comme les journaux l'ont déjà annoncé, la faillite des deux puissantes maisons Charles Robin & Cie et LeBoutillier & Frères a laissé sans emploi une grande partie de notre population. La maison Robin a, dans le comté de Gaspé seul, six établissements de pêche, et employait plus de la moitié des cinq paroisses de Percé, Anse du Cap, Grande Rivière, Pabos et Newport. La maison Le Boutillier n'a, dans ce comté, qu'un établissement, celui de l'Isle Bonaventure, vis-à-vis Percé.

Environ 125 familles ont besoin de secours immédiats et dans quelques semaines il y en aura plus de 300. Les deux gouvernements ont accordé respectivement \$1,000 à chacun des deux comtés de Bonaventure et Gaspé pour être distribué parmi les plus nécessiteux à titre de prêt. c'est-à-dire qu'en recevant sa part de secours, le pêcheur signe un écrit par lequel il s'engage à rembourser à demande au gouvernement le montant qu'il en obtient. Ces secours sont distribués par le comité central à chaque comité local de paroisse suivant l'étendue des besoins de cette paroisse et chaque comité local veille à ce qu'ils ne soient donnés qu'à ceux qui ont réellement besoin d'être secourus.

Mais le montant accordé par le gouvernement s'il suffit aux premiers besoins est bien loin d'être suffisant pour rencontrer les demandes qui seront faites aux divers comités et nous sommes obligés de faire appel à la générosité de nos concitoyens.

Quoiqu'en disent certains journaux, les maisons Robin et LeBoutillier n'ont pas encore rouvert leurs portes et les avances ordinaires ne sont pas faites aux pêcheurs, et on ne peut encore prévoir si ces maisons pourront reprendre les affaires à temps pour la prochaine session de pêche. Notre population est de meurée paisible jusqu'à présent et nous espérons pouvoir éviter des désordres comme ceux qui viennent d'arriver à Paspébiac dans le comté voisin.

Les souscriptions pourront être adressées au sousigné qui se fera un devoir d'en accuser réception par la voie des journaux.

Avec considération, Votre tout dévoué, JOS. X. LAVOIE.

Président du comité de secours du comté de Gaspé.

LE DROMADAIRE

M. Octave Durand lisait paisiblement son journal, lorsque cette exclamation lui échappa :

—Quelle chance !

—Qu'est-ce donc, mon ami ? fit sa femme un peu surprise. La rente a monté ? Les Chinois ont disparu ? L'assassin du préfet de l'Eare est-il découvert ? La censure est enfin supprimée ?

—Que m'importe tout cela ? Le No 4.444 est sorti de l'urne.

—Qu'est-ce que le No 4.444 ?

—Ah ! je reconnais bien là ta mémoire ! Il s'agit du tirage de la loterie égyptienne et j'apprends à l'instant que le seul billet que je possède, le No. 4, 444, est sorti.

—Vraiment ! Que gagnes-tu ?

—Je ne sais pas encore..... mais d'après le journal, mon numéro se trouve parmi les lots en nature.

Et sur cette révélation, les époux Durand brodèrent pendant toute la nuit une foule de conjectures séduisantes.

* * *

Le lendemain, il y avait foule devant le palais de l'Industrie, où se trouvaient renfermés les divers lots de la loterie égyptienne. Chaque fois qu'un heureux gagnant sortait avec un lot, c'étaient des exclamations joyeuses et des félicitations plus ou moins originales, suivant l'objet emporté. On venait de faire une ovation à un sapeur-pompier qui s'en retournait fièrement à la caserne avec un perroquet vert sur le poing droit et un perroquet blanc sur le poing gauche. M. Durand se précipita, non sans un certain frémissement, dans l'immense salle du rez-de-chassée, d'un employé vérifia minutieusement son billet et le conduisit sans mot dire à l'extrémité sud de la salle. Il souleva un rideau, puis il montra à M. Durand, anxieux, le lot gagné.

C'était un dromadaire, un vrai dromadaire en poil et en os qui, nonchalamment agenouillé, la tête pendante et l'œil en coulisse, le regardait avec une gravité orientale.

—C'est à moi, cela ? cria M. Durand épouvanté.

—Oui, Monsieur.

—Mais c'est un chameau, cet animal là ?

—Non, monsieur. C'est un dromadaire..... Ça se voit d'ailleurs.

—A quoi cela se voit-il ?

—Il a le museau renflé, la tête moins élevée, le cou plus court, le poil plus doux et plus laineux..... enfin il n'a qu'une bosse.

—Ainsi le dromadaire n'a qu'une bosse..... Qu'est-ce qu'on a fait de l'autre ?

—Je ne sais pas..... Monsieur n'a donc jamais été au jardin d'acclimation ?

—Si, mais je ne faisais pas attention..... Je saurai maintenant que les chameaux seuls ont deux bosses..... Sapristi, comment vais-je emmener cette bête-là ?

—Par son licou, monsieur.

—C'est juste, murmura M. Durand.

Puis, songeant tristement à la foule railleuse qui entourait le palais de l'Industrie, M. Durand ajouta :

—Est-ce que je ne pourrais pas vous laisser ce gros animal en pension pendant quelques jours ?

—Impossible, monsieur. Le palais doit être libre ce soir même pour l'exposition hippique.

—Conduisez-le au moins chez moi..... Quand je dis chez moi, je veux dire : à mon écurie..... Et que pensera le propriétaire ? Il va sûrement m'augmenter.

—Je suis chargé, monsieur, de délivrer les lots, et je ne puis m'absenter.

—Il faut donc que ce soit moi qui emmène cette énorme mammifère ?

—Où, monsieur, il le faut. Hâtez-vous.

Comme M. Durand se récriait, un garde du palais, à l'œil sévère et au nez grognon, s'approcha :

—Allons, filez plus vite que ça, vous !..... Entendez-vous, l'homme au chameau !

—Ce n'est pas un chameau, monsieur. C'est un dromadaire. Vous voyez bien qu'il n'a qu'une bosse.

—C'est tout de même un chameau que je vous dis. Avec ça que je ne m'y connais pas en chameau, moi !..... Filez-moi hors d'ici..... Vous encombrez le passage..... Circulez ! circulez !

—Si vous croyez que c'est facile avec cette masse-là !

—Pas d'observations, sacrebleu !..... circulez !

* * *

M. Durand, la corde à la main, conduisit mélancoliquement le dromadaire vers la sortie centrale. Quand ils apparurent tous les deux, ce furent des cris, des clameurs, des huées, des ricanelements, des lazzi sans nombre. Les titis et les gavroches poussait des "Piouiti !" à fendre les oreilles. Il faut convenir que le spectacle justifiait cette gaieté. Ce petit homme replet, tirant avec force sur le licou du puissant animal, était comique. Le dromadaire, effrayé par le bruit, refusa tout à coup d'avancer. M. Durand, qui suait et soufflait, eut une excellente idée. Il se rappela ce qu'il avait observé au jardin d'acclimation. Il siffla deux fois, secoua la bride de gauche à droite, força la bête à s'agenouiller, puis grimpa assez prestement sur la petite selle de bois placée devant la selle. A peine était-il installé, que le dromadaire partit à grandes enjambées dans la direction de la place de la Concorde.

M. Durand peu habitué à cette locomotion regretta son idée. Il s'acrocha au licou et zerra fortement la cordelette attachée à l'anneau qui traversait la narine droite du dromadaire. L'animal, ainsi excité, hâta son allure. La foule courut à sa poursuite, jetant des cris qui redoublaient sa vitesse. M. Durand, ballotté de droite, ballotté de gauche, incliné sur le dos, rejeté sur le nez, commençait à ressentir les douloureux effets du mal de mer.

Chemain faisant, M. Durand rencontra plusieurs amis qui le saluèrent stupidement, avec des mines ahuries. Enfin, après plusieurs incidents pénibles, il arriva à son domicile. Il appela doucement le concierge et le pria d'ouvrir la porte de l'écurie. Celui-ci, à la vue de l'animal, jeta les hauts cris et chercha le propriétaire. Les locataires, étonnés, se mirent aux fenêtres.

Ce fut encore une pluie de plaisanteries et de quolibets. Mme Durand, sur ce tapage, descendit quatre à quatre l'escalier et s'évanouit en se trouvant tête-à-tête avec le dromadaire, qui reniflait bruyamment. Cinq cents curieux entouraient le pauvre Durand qui, la prunelle hors de l'orbite, commençait à délirer..... Que faire ?..... Que devenir ?..... Où aller ?

A ce moment, passa providentiellement un employé du Jardin d'acclimation, qui vint se mêler à la foule. M. Durand l'aperçut :

—Mon ami, lui dit-il d'un air touchant, veux-tu conduire cet animal encombrant à ton jardin ? Offre-le de ma part au directeur. Je m'appelle Octave Durand. Veux-tu, mon ami ?

—Volontiers, répondit l'autre, mais il me faut un pourboire.

—Comment te faut-il ?

—Je n'emmené pas votre dromadaire à moins de cent francs. C'est que c'est dur à diriger ces bêtes-là.

—Je le sais..... Tiens, voilà cent francs ! vociféra M. Durand, qui éprouvait le besoin de se reposer de tant d'émotions.

* * *

A peine était-il rentré dans son appartement, à peine avait-il pu raconter ses aventures à Mme Durand, revenue de sa syncope, qu'on sonna violemment à la porte.

—C'est le dromadaire qui revient me chercher ! fit Durand terrifié.

Non. C'était un employé du palais de

l'Industrie qui apportait une carte à payer ainsi conçue : " No. 4 444.—Nourriture du dromadaire pendant trois mois : paille, foin, avoine et vesces, 600 fr.

—Il se nourrissait bien, le gaillard ! soupira M. Durand, qui régla avec colère cette note obligatoire.

Puis, regardant son épouse qui pleurait tant d'argent dépensé inutilement :

—Je t'jure, dit-il, je te jure, Eudoxie, de ne plus prendre de billets à la loterie égyptienne..... Cet animal m'a guéri du tirage.....

* * *

Au jardin d'acclimation, le dromadaire se promène gravement, avec cette inscription au cou :

" Don de M. Octave Durand, célèbre explorateur de l'Afrique centrale."

Z.

FAITS DIVERS

UN DRAME DANS UNE FERME

Un horrible drame s'est écoulé dans une ferme de Bethany, Connecticut. Le fermier Wales Doolittle, âgé de quarante-huit ans, et d'une taille colossale, était très redouté de ses voisins à cause de son humeur irascible et de sa force herculéenne.

L'autre jour, Doolittle s'est emporté contre un de ses garçons de ferme, William Foyd, âgé de trente deux ans, originaire d'Irlande, de petite taille et d'une force physique moyenne, parce qu'il avait négligé de réparer un har nais. Doolittle, excité par la boisson, a commencé par jeter à terre son garçon de ferme d'un terrible coup de poing à la figure. Puis, en présence de ses six enfants et de ses autres domestiques, frappé de stupeur, le fermier s'est mis à battre le pauvre Foyd de toutes ses forces, le bourrant de coups de poing au visage et de coups de pied dans les côtes. Saisissant ensuite un fouet, Doolittle a continué à frapper le malheureux garçon de ferme jusqu'à ce que le manche se fût brisé dans ses mains.

Cette scène se passait au premier étage de la maison et les personnes présentes, connaissant le caractère du fermier, n'ont pas osé intervenir. Finalement, Doolittle a saisi le pauvre Foyd dans ses bras et l'a jeté dans la cage de l'escalier. Quand on l'a relevé, Foyd avait la figure tellement meurtrie qu'il en était méconnaissable. De plus, il était incapable de faire le moindre mouvement, ayant neuf côtes brisées. Ce malheureux est mort deux jours après, dans des souffrances atroces. Quant au brutal fermier, les constables de la localité le redoutaient tellement, qu'aucun d'eux ne voulait se charger de l'arrêter ; c'est le shérif de Nantucket qui a entrepris cette périlleuse besogne et s'en est acquitté avec succès. Le meurtrier est maintenant sous les verrous en attendant son procès.

PERDUE DANS LA NEIGE

Une scène des plus tristes se déroulait l'autre soir dans une maison en bois de Walnut street, à Bristol, Pennsylvanie. Une charmante jeune fille, à peine âgée de dix-huit ans, Ida Cannon, se mourait dans un petit lit sous les yeux de ses parents et d'un médecin impuissants à la soulager. Cette malheureuse avait été gelée dans des circonstances terribles.

Ida Cannon était employée avec ses deux jeunes sœurs dans une filature des environs. Jeudi dernier, par deux degrés Fahrenheit au dessous de zéro, malgré une effroyable tempête de neige, elle est partie seule de chez elle, un peu avant le lever du jour pour se rendre à la filature comme de coutume, emportant son dîner dans un petit panier. Sa santé n'était pas brillante ; mais la jeune fille était pleine de courage, et tandis que ses jeunes sœurs restaient ce jour-là à la maison à cause du mauvais temps, elle s'est mise bravement en route à travers champs.

Une couche épaisse de neige recouvrait le sol et un vent glacé soufflait en tempête lui cinglant les mains et le visage empourprés par le froid. La jeune fille avançait péniblement, mais, à mesure qu'elle s'engageait dans les champs, la neige devenait plus profonde. Soudain ses pieds se sont enfoncés dans un monticule de neige formé par un tourbillon, et la malheureuse, en cherchant à se dégager, s'est enfoncée davantage, ne pouvant plus avancer ni reculer. Bientôt tout son corps a disparu dans la neige, la tête et les épaules émergeant seules. A ce moment le vent redoublait de violence, faisant tourbillonner une neige aveuglante autour de sa tête et achevant de l'ensevelir. Saisie par le froid, tous les membres paralysés, elle a perdu connaissance. C'est dans cette terrible situation qu'elle a été trouvée quelques heures après par des passants et rapportée chez elle.

LE PSEUDO-PARLEMENT

Séance demain soir à 8 heures dans les Salles de l'Institut Canadien. Les membres de l'Institut pourront se procurer des cartes en s'adressant au gardien.

Les membres du Pseudo-parlement devront s'adresser à A. Chassé, avocat, 28 rue Ste Anne, (au bureau de V. W. Larue, écrivain, notaire).

ANNONCES NOUVELLES

Encau—George Hall & Co. Grand Festival, salle Jacques-Cartier. On demande.—Z. Roger. Cotons et toiles.—Glover, Fry & Co. Avis.—Jos. Beauré. Ap. Coriveau L. B. Avocat. Pouliot & Pouliot, Avocats, Fraserville. A louer.—Alph. Pouliot. Eventails, etc.—G. Seifert.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 25 FEVRIER : S. Pierre Damien—Lever du soleil à 6 h. 37, coucher à 5 h. 19. Dérailé quart r de la lune aujourd'hui à midi 11 minutes. TEMPS : ensoleillé et froid ; vent tourné au N.-E.—Thermomètre 10° au-dessus de 0.

DES CLUBS DE RAQUETTES A OTTAWA

Les clubs de raquettes partis hier matin, de Québec sont arrivés heureusement à Ottawa à 7 h. hier soir.

Ils ont été reçus à la gare du Pacifique par tous les clubs de la capitale et conduits en procession aux flambeaux jusqu'au manège militaire où une adresse de bienvenue leur fut présentée par Son Honneur le maire McDougall.

M. Frank Penner, du club Jacques-Cartier, répondit en français et en anglais au nom des Québécois.

Puis les excursionnistes se dispersèrent à la recherche de leurs hôtels.

Cette après-midi ils doivent assister à l'ouverture du Parlement.

CONDAMNÉS

Isaie Laroche et Wm. Cardinal ont de nouveau été amenés hier devant Son Honneur le juge Chauveau, dont ils ont accepté la juridiction après avoir avoué le vol d'une table dans la sacristie de la Basilique. En conséquence, ils ont été condamnés chacun à deux ans de pénitencier. Laroche et Cardinal sont deux repris de justice qui sont revenus dernièrement de St. Vincent de Paul.

REMERCIEMENT

Les directeurs du Patronage adressent leurs plus sincères remerciements à M. Z. Pâquet et à tous ses employés pour le don généreux qu'ils ont eu la charité de faire à l'œuvre à l'occasion de son bazar annuel.

E. LASFARGUES, Prêtre.

NOUVELLE MAISON

On dit que six commis de la maison Z. Pâquet sont sur le point de former une société et d'acheter le fonds de banqueroute de la maison Pelletier & Tardif.

AU BAZAR

Le dîner des citoyens au bazar du Patronage aura lieu ce soir. La fanfare de l'Union Musicale s'y fera entendre.

AMÉLIORATIONS

La maison Brunet, Laurent & Cie, fait démolir son établissement pour le refaire à neuf et y ajouter d'autres étages. Les travaux sont commencés depuis plusieurs jours.

M. J. B. Brousseau, marchand de thé, va aussi faire construire, sur la rue St Joseph, Saint Roch, un magnifique magasin dont les plans, de même que ceux de M. Brunet & Laurent, ont été préparés par M. Elzéar Charest.

SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACEMENTS DE QUÉBEC

L'assemblée générale annuelle de cette société a été tenue lundi, et les messieurs dont les noms suivent ont été réélus pour l'année courante : Louis Bourget, F. Kirouac, F. E. Hamel, C. W. Carrier, Ls. Biloieau, Ls. J. Demers, Ed. Lacroix, Guil. Bouchard et Fortunat Bouchard. Et à une réunion subséquente des directeurs, tenue hier, M. F. Kirouac a été élu président et M. Guil. Bouchard vice-président.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La neuvaine à Saint François Xavier, à Notre Dame de Lévis, est prêchée par le révérend Père Beaudévin, S.-J.

La retraite du jubilé est commencée, lundi, à Saint Jean, He d'Orléans, et se terminera, vendredi.

Elle est prêchée par le révérend P. Desy, S. J.

CONDOLÉANCES

Les membres de la congrégation de Saint Roch ont adopté des résolutions,

de condoléances à la mémoire de M. F. E. Juneau, qui a été, pendant 44 ans, le secrétaire de cette congrégation.

ACCIDENT

Mardi soir, le cheval du cocher M. Thieu, du faubourg St Roch, a enfoncé dans la glace au quai du gaz et il a fallu se servir de cordes pour le tirer de là.

À LA CITADELLE

La batterie d'artillerie de place du capt. Boulanger est allé prendre ses quartiers à la citadelle à deux heures cette après-midi.

BRONCHITE

Aucune maladie n'afflige la race humaine plus fréquemment que la bronchite.

Son caractère n'est pas le même chez tous; chez les uns c'est une toux violente accompagnée de fièvre, chez les autres, elle est à l'état chronique et entraîne, avec plus ou moins rapidité, le malade à la consommation. Dans le premier cas, il est souvent assez facile d'arrêter le progrès du mal avec un prompt traitement et d'éviter des résultats fâcheux. Mais si le mal est l'état chronique, ce n'est qu'avec la persévérance et un traitement prolongé que vous éviterez la mort.

Dans les deux cas, s'il est un remède recommandable, c'est assurément le Sirop de Totu, Sénéga et Gomme d'Épinette du Dr ED. MORIN & CIE. Si ce remède ne vous guérit pas, aucun autre remède ne vous guérira.

PARTI POUR LE NICARAGUA

M. D. J. Alexandre Miller de Bluefields, Mosquito Reservation, Nicaragua, qui est venu ici à Québec dans le mois de décembre dernier en visite chez son père M. Pierre Miller et en même temps pour rétablir sa santé, est reparti mardi dernier pour l'Amérique Centrale.

Nous souhaitons à ce courageux jeune Canadien un grand succès dans ses affaires commerciales dans un pays aussi éloigné du Canada.

UNION COMMERCIALE DE QUÉBEC

Les membres amateurs du jeu d'échecs et tous ceux qui désirent connaître ou apprendre ce jeu, sont priés de se réunir dans les Salles de cette Société. Vendredi le 26 courant à 8 heures p. m. précises.

Par ordre

L. N. DORION, Sec.-Arch. U. C. Q.

2 fs.

VARIÉTÉS

Encore une annonce grotesque cueilli dans un journal de Paris:

"Une orpheline, 67 ans, désire trouver emploi dans maison bourgeoise comme femme de chambre ou demoiselle de compagnie."

Orpheline à soixante sept ans, déjà! Pauvre enfant, va!!

.

Echantillon de la littérature mondaine pratiquée par les littérateurs en salon:

Rendant compte d'une soirée du high life, l'un d'eux écrivait:

"Une des plus brillantes fêtes de la saison. Nous y avons remarqué la vicomtesse de L... en beau é, la baronne de R... en bleu-clair."

.

Mme X., qui vient de perdre son mari, reçoit les consolations d'une amie.

"Voyons, ma chère, un peu de raison; il faut réagir contre la douleur..... Prenez courage!"

"Oh! ne vous alarmez pas, gémît la veuve en essuyant ses yeux..... au fond, je suis très résigné. Mais vous connaissez mes nerfs: un rien les ébranle!"

.

Mme Chapuzot, désireuse d'expérimenter la loi sur le divorce, se rend chez son avoué, et raconte ses griefs contre l'affreux conjoint.

"Dites-moi d'abord, interrompit l'officier ministériel, sous quel régime vous vous êtes mariée?"

"Sous le régime impérial, monsieur."

.

Mlle Toto à sa grande cousine, Mlle Hélène, dont la mère a des dents outrageusement auriliées:

"Ta maman est bien riche? dis."

"Qui t'a dit cela?"

"C'est moi qui l'ai vu; elle a des bagues après les dents!"

.

Une pensée fine et bien spirituelle d'une parisienne:

La Française suit la mode comme un chien son maître; l'étrangère comme un aveugle suit son chien.

MARIAGE

A St Anselme, le 26 du courant, M. François Roberge conduisait à l'autel Mlle Marie Anne, Rosalie Beaudet, fille de M. Prudent Beaudet, pilote.

Nous offrons nos meilleurs souhaits à l'heureux couple qui s'est embarqué pour Sherbrooke, P. Q.

PRIX DES MARCHÉS

Table listing market prices for various goods like beef, veal, mutton, flour, and other commodities with their respective prices per unit.

Annonces Nouvelles

ATTENTION

ENCAN

LA SEMAINE PROCHAINE

CHEZ

George Hall & Co 2, RUE ST-JEAN

Vente sans réserve de meubles et épiceries pour faire place à des réparations considérables

Magasin et logement à louer. VOIR LE PLAN. 25 fév 3f

ABONNEZ-VOUS A L'ELECTEUR

Aujourd'hui l'unique organe du mouvement national dans le district de Québec

L'ELECTEUR est aujourd'hui indispensable pour tous ceux qui veulent suivre pas à pas la grande évolution politique qui s'opère par tout le pays.

SON EDITION QUOTIDIENNE contient un exposé raisonné, préparé avec soin et au prix de beaucoup de travail, des questions qui passionnent tous les esprits.

SON EDITION HEBDOMADAIRE est un recueil très complet de tous les grands événements de la semaine.

L'ELECTEUR donne aussi un résumé complet de toutes les dépêches du pays et de l'étranger, toutes les nouvelles de la cité et du district de Québec, et un magnifique feuilleton littéraire.

ABONNEMENTS:

Table showing subscription rates for L'Electeur, including prices for one year, six months, and three months.

La circulation croissante de L'Electeur en fait un journal précieux pour

LES ANNONCEURS qui par son entremise sont certains de faire connaître leur commerce ou leur industrie à toutes les classes de la société.

PLAMONDON & CIE, 31, Côte Lamontagne, Québec

LINCOLN COLLEGE

School, Lower Canada. Modern and Classical. Home Farm, Masters from Oxford and Cambridge. French carefully attended to. Students most successful in Public Examinations. Apply to HENRY JULIAN LYALL, Principal.

Grande Vente a Reduction

VENTE SANS RESERVE d'un grand lot de Marchands de banqueroute, consistant en: Tweed, Serge, Draps, Cachemire, Etouffes à Robes, Cobourg, Alpaca, Coton, Laino, Shirting, Coton à Drap, etc., etc. Le tout ayant été acheté à des conditions tout à fait spéciales, nous pouvons les offrir à des prix qui défient toute compétition et qui vous étonneront! VENEZ NOUS VOIR ET VOUS SEREZ SATISFAITS F. X. LEPAGE & Cie, 52, rue de la Couronne, St-Roch.

A vendre ou à louer

Une grande bâtisse avec bouilliroie, engin, arbre de couche et poulies, située dans la meilleure partie de St-Roch, parfaitement adaptée pour une manufacture de chaussures, ou pour travailler le bois.

Aussi un assortiment complet de machineries pour manufacturer le bois soit pour meublerie ou menuiserie. S'adresser à LECLERC & GOSSELIN, Notaire, 245, rue St-Joseph, Québec 23 janv j31

La BEAUTE ETERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la PARFUMERIE ORIZA

Advertisement for Oriza perfume products including Oriza-Lacté, Oriza-Velouté, Ess-Oriza, and Oriza-Oil. Includes images of product tins and descriptive text.

Dépositaires à Québec: D' Ed. MORIN & C, 314, rue Saint-Jean.

LES PIANOS NEWCOMBE EN TETE DE TOUS

Le piano Newcombe a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents, les pianos de l'Europe et de l'Amérique à

La grande Exposition de la Nouvelle-Orléans en 1885 avec le rapport d'un jury d'examineurs commettant de première qualité de main d'œuvre, pour égalité de son et pour excellence en général au point de vue musical et mécanique de l'instrument.

Ce piano a aussi obtenu le premier prix à l'Exhibition de Kingston en 1885

sur tous les pianos Canadiens, Allemands et Américains.

Saunçonné par d'aussi éminents artistes tels que Otto Bendix, autrefois pianiste à la cour de Sa Majesté le Roi de Danemark et premier professeur du Conservatoire Musical de Copenhague, Carl Mayens, gagné du Conservatoire Royal Leipsic Germany, G. W. Shaty, docteur en musique, professeur de la chaire de musique à l'Université du collège de la Trinité, Toronto, Edward Fisher, organisateur de l'église St André et directeur de la société de chœur de Toronto. Aussi de W. Waugh Lander, Florence Murryatt, W. H. Pilcher, J. S. Parker et autres.

Ce piano est fait pour servir dans les salles de concert, dans les salons, les salles d'assemblées et les bouidoirs.

Il est en usage dans toutes les écoles, les convents et les collèges.

Il est choisi par les professeurs, tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot, le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices, pour sa beauté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique 77 & 79 rue St Jean Haute-Ville Québec.

Le seul établissement de musique dans la ville ayant le téléphone.

A LOUER

Logement dans la rue Garneau, No 18, confortable, chaud, avec améliorations modernes — longtemps occupé par le juge Doucet.

S'adresser à P. B. CASGRAIN, 4, rue Collins. 15 janv j30

Advertisement for Laroyenne medicine, treating epilepsy, hysteria, convulsions, and nervous diseases. Includes an image of a person and text about its effectiveness.

Advertisement for Pillsules Purgatives and Sirop de Blayn. Describes the benefits of the pills and the taste of the syrup.

Advertisement for Terre à Vendre (land for sale) and Perdu (lost dog). Includes details about the land and the dog's description.

Advertisement for Asthme (asthma) treatment by Dr. Cléry, mentioning an exhibition in Paris 1879.

Advertisement for A LOUER (rental) of two lodgings at Palais, near St-Jean and St-François.

Advertisement for AP. CORRIVEAU, L.B. AVOCAT, with office address and contact information.

Advertisement for COMMES DEMANDE (job openings) for a young man for a hotel and provision store.

Advertisement for GRAND FESTIVAL! featuring the patronage of the Honorable Lieutenant-Governor and Madame Masson.

Advertisement for M. N. CREPAULT, ex-organiste de St-Roch, and his musical performances.

Advertisement for Vendredi, le 5 mars A la Salle Jacques-Cartier, listing ticket prices and reserved seats.

Advertisement for POULIOT & POULIOT AVOCATS, FRASERVILLE, with office address and contact info.

Advertisement for PERDU (lost) of a small box containing a chain and a pendant, with a reward offered.

LES Nuits de Constantinople

(Suite)

XXIV

Bref, confiez-moi votre cause, mon cher camarade, je la plaiderai chaudement et je réponds presque de la gagner.

— Oh ! je remets de grand cœur mes intérêts entre vos mains, mon capitaine, et je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance. Qu'ai-je donc fait pour mériter tant de bienveillance de votre part ? Vous me connaissez à peine !

— J'espère, par Dieu ! bien que nous nous lierons davantage, et d'ailleurs je vous connais déjà assez pour apprécier ce que vous valez. Mes sympathies se décident toujours à première vue, mes antipathies aussi. Je vous aime autant que je déteste votre voisin Rustem. Donc, vous pouvez compter sur moi comme sur un vieil ami.

Entre nous, d'ailleurs, j'ai grand mérite à vous servir. D'abord, je n'ai rien de mieux à faire ici que de vous aider à épouser Mlle Henriette, qui serait très malheureuse si son père s'obstinait à contraindre l'indignation qu'elle a pour vous. Quand je trouve l'occasion de commettre une bonne action, je n'ai garde de la laisser échapper, car, pour un mauvais sujet de mon espèce, ces occasions-là sont rares.

Ensuite, mon obligation n'est pas aussi dénuée de mérite que vous pouvez le croire. J'ai besoin de votre appui dans une entreprise délicate.

— Disposez de moi, mon cher capitaine, s'écria l'effendi. Je serai très heureux de vous être utile.

— Je n'en doute pas, mais ne vous engagez pas avant de savoir de quel il s'agit. — Pourquoi ? Je suis bien sûr que vous ne me demanderez rien qui soit contraire à l'honneur.

— Non, certes, mais vous autres, musulmans, vous avez sur certaines questions certaines idées...

— Sur les femmes peut-être ? demanda Mourad qui commençait à entrevoir où le capitaine voulait en venir.

— Eh bien, oui, sur les femmes ou plutôt sur vos femmes. Je parle que vous n'admirez pas qu'un étranger, un Français, moi par exemple, nous et poursuivie une intrigue avec une Turque, qu'il s'introduise dans un harem, qu'il cherche à la friser d'échavage.

L'effendi ne se pressa point de répondre et son silence disait assez que le sujet inégalement abordé par des Orgeries lui déplaisait fort.

— Parlez franchement, cher ami, reprit le capitaine, vous trouvez qu'il est inconvenant et même un peu criminel de se mêler des affaires de ménage d'un musulman.

— Mon cher camarade, dit Mourad avec embarras, j'avoue que nous envisageons autrement que vous ces tentatives que vos modernes autorisent jusqu'à un certain point. Nous les férouvons, et la loi nous autorise à les réprimer sévèrement.

— Excusez-moi, mais vous dire ainsi qu'elles ne peuvent rien produire de bon, alors même qu'elles réussissent, ce qui a peu près impossible.

— Vos femmes ne sauraient vivre hors du harem, quelques imprudents en ont fait une triste expérience.

Tenez ! l'an passé, un de vos compatriotes committit l'énorme sottise de faire la cour par signes à une hémure qu'il rencontrait assez souvent au bazar ou aux Baux-Douces. Elle qui répondait à ses avances, il se donna beaucoup de peine et il eut de très grands dangers pour l'enlever. Il parvint à l'embarquer clandestinement sur un bateau à vapeur antrichien et, quand il débarqua à Trieste avec sa conquête, il s'aperçut qu'il était en possession d'une créature stupide et mal élevée dont il ne savait plus que faire.

— Au bout de deux mois, ce Don Juan mal avisé dut s'estimer heureux de se débarrasser d'elle en lui payant une grosse somme, car elle lui reprochait sans cesse d'avoir fait son malheur en la tirant du harem.

Et le plus curieux, c'est que la belle est revenue de son plein gré à Stamboul, où son mari l'ayant repêchée, elle a épousé le criminel du seraskier.

— Que dites-vous de cette aventure ?

— Je dis qu'elle ne ressemble pas du tout à la mienne, répondit le capitaine d'un air assuré.

— Du reste, j'ai vu vous raconter tout bonnement mon histoire. Elle ne sera pas longue. Hier, aux Baux-Douces d'Asie, j'ai rencontré une jeune veuve qui m'a donné un oeillet. Elle m'a emmenée dans un beau caïk doré que j'ai suivi avec un caïk de louage. Naturellement, mon fier de l'eau a été distancé, mais, il m'a déposée à Vlanga-Bostan. Là, mes linteaux m'ont lâché et j'ai suivi une négresse à moi envoyée par la dame. Cette noire messagère m'a conduit dans une maison où sa maîtresse m'attendait. Au moment où je commençais à dire des douceurs, nous avons entendu des voix...

— C'était le mari qui entrainait. On m'a posée, une trappe s'est ouverte sous mes pieds et je suis tombé dans la mer de Mar-mara d'où j'ai en toutes les peines du monde à sortir.

— Et vous ne savez pas où était située cette maison ? demanda l'effendi.

— Je le sais parfaitement. C'est la maison de votre voisin.

— Quoi ! de Rustem Pacha ?

— En personne. Et comme, dès hier, je me doutais que ma belle appartenait à ce haut personnage que j'ai rencontré aujourd'hui chez Vergencey, j'ai saisi la balle au bond pour me faire inviter par lui et pour vous faire inviter à cette charmante soirée à Karas-Ghenz nous a dit de si jolies choses.

— Je comprends maintenant les allusions cachées sous les sottises qu'il vient de nous débiter. L'ennuie qui aura soufflé son règne... et à cette heure, le pacha sait.

— Je suis convaincu, dit tranquillement des Orgeries.

— Mon capitaine, murmura Mourad en baissant la tête, je ne puis pas vous cacher

que vous vous êtes engagé dans une très mauvaise affaire.

— Je m'en moque ; votre pacha ne me fera pas assassiner et, s'il lui plaît de s'allier avec moi, je suis son homme. Mais je l'acquiesce beaucoup du sort qui attend l'effendi et c'est à son sujet que je veux vous consulter.

— Moi ! mais vous jurez que je ne puis rien pour elle, dit vivement l'effendi ; et la loyauté m'oblige à vous déclarer que je me désolerais aux yeux de tous mes compatriotes en prêtant la main à l'évasion d'une musulmane.

— Il n'est pas question de cela, cher ami. Et, avant de vous expliquer ce que j'attends de vous, laissez-moi vous donner quelques détails qui vous surprendront fort. Sachez d'abord que la haum à l'effendi parle français, qu'elle m'a appelé par mon nom en me disant qu'elle m'aimait toujours... notez ce mot... donc elle m'a aimé autrefois.

— C'est fort extraordinaire, en effet. Rustem, dans une des missions qu'il a remplies à l'étranger, aurait-il épousé une Européenne ?

— Cela n'est pas possible, car les françaises n'aiment pas les cages, même quand elles sont dorées. Mais vous qui avez vos livres entrées dans la maison de Rustem, pouvez peut-être recueillir des renseignements qui nous feront connaître ce qu'est cette jeune femme.

— S'il ne s'agit que de cela, il sera peut-être possible de se les procurer.

— Il ne s'agit que de cela, cher ami. Diable ! je n'ai pas envie de vous compromettre, moi qui ai mis dans ma tête de vous faire épouser Henriette à la barbe de Papis Oglou. Ce n'est pas sans intention que le capitaine avait prononcé le nom du rival de l'effendi, et ce nom fit aussitôt son effet.

— Mon capitaine, dit chaleureusement Mourad, je me fie pleinement à vous et je vous apporterai demain soir des renseignements précis.

— Demain, si j'ai l'honneur d'être assis du nouveau à vous, j'appréhenderai votre Vergencey dans la nuit et je lui parlerai de façon à vous faire rentrer en grâce auprès de lui.

— Si vous pouviez trouver, comme à l'adin une lampe merveilleuse qui vous enrichirait du jour au lendemain, ce serait encore le meilleur moyen de séduire ce père intéressé, mais à l'adin est un conte des Mille et une Nuits, et j'espère que vous réussirez à tout.

J'aurais encore bien des choses à vous dire ce soir, mais nous avons fait du chemin sans nous en apercevoir, et nous voici au bas de la montée de Péra. Je ne veux pas vous entrainer plus loin.

— A demain donc, cher ami, conclut des Orgeries en tendant la main à Mourad Effendi.

XXV

Le capitaine et l'effendi parlaient de choses si intéressantes, qu'ils avaient traversé le pont de la Validé et suivi le quai de Péra presque jusqu'à la mosquée de Mahmoud sans s'apercevoir de la longueur du chemin.

Cornillon les suivait à distance réglementaire en fumant une pipe courte et cuillottée qui n'avait rien du tout d'oriental.

Il n'avait pas entendu un mot de leur conversation et il ne pensait qu'au plaisir de se retrouver dans un quartier européen, un quartier civilisé, loin des harems du vieux Stamboul et des rues sombres où on risque à chaque pas de se rompre le cou.

Mourad, lui, pensait à tout ce qu'il venait de raconter, à la riche aventure du capitaine, à la lampe merveilleuse qui enrichissait à l'adin, à M. Vergencey, que des Orgeries se flattait d'approcher, et surtout à la charmante Henriette.

Quant à Robert, il était assez satisfait de sa soirée.

Il venait de conclure avec l'effendi une sorte de pacte dont il comptait bien réclamer l'exécution. Il se flattait tout à la fois de couronner les amours de Mourad et de Mlle Vergencey par un mariage absolument comme dans les pièces du Gymnase, et de se ménager, grâce à la nationalité du même Mourad, des intelligences dans le harem de Rustem Pacha.

Il n'en demandait pas davantage, ce présent aux capitaine, et il se flattait pleinement aux assurances que Baïa avait données à Henriette.

Il faut dire qu'il n'était pas bien sérieusement épris de la dame à l'effendi et que son imagination incandescente était par beaucoup dans ce effervescence de passion.

La curiosité n'y était pas étrangère non plus, et il était peut-être plus intrigué que séduit par ce mystère irritant.

Raconter à Stamboul, escortée et surveillée par un eunuque, une femme qui va s'inscrire en français qu'elle vous a aimé, Paris, l'aventure n'est pas commune, et pour un Parisien chassant à l'inconnu, elle a bien son prix.

Mais Robert avait beau interroger si mémoire, il ne découvrait dans son passé gaillard rien qui lui expliquât peu ou prou la situation.

Ses conquêtes européennes ne se rattachaient par aucun côté à l'empire ottoman et il fallait renoncer à trouver le mot de l'énigme, à moins de supposer qu'une actrice ou vogue au temps de sa jeunesse, à lui, des Orgeries, était venue s'échouer sur les rives bien gardées du Bosphore.

Quoi qu'il en fût, le fait était incontestable. Il existait, tout au fond de la vieille capitale turque, une créature assez malheureuse pour mériter qu'un ancien chasseur d'Afrique prit sa défense et s'efforçât de la tirer de peine.

Cela suffisait au capitaine, et, en dépit des observations décourageantes de son ami Mourad, le capitaine était fermement résolu à ne point abandonner la première.

Il y avait bien l'histoire du sac de cuir qui dérangéait un peu ses calculs, et il avait beau se creuser la cervelle, il ne parvenait pas à rattacher ce sac inquiétant à l'intrigue nouée aux Baux-Douces d'Asie.

Evidemment, ce terrible sac ne contenait pas la haum au férédy rose, puisque cette aimable personne venait d'échanger des confidences avec Mlle Vergencey.

Fallait-il croire qu'une autre favorite, coupable de quelque autre méfait, avait été expédiée avant l'ami inconnu qui appelait par son nom Robert des Orgeries ?



Ligne Allan

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Malles Canadiennes et des Etats-Unis.

85 ARRANGEMENTS D'HIVER 86

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1re classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table listing ship names, departure dates, and destinations for the Liverpool Line.

Départ de Halifax à 2 h. p. m. ou à l'arrivée du train de l'Ouest de l'Intercolonial.

Prix de passage de Québec via Halifax Cabine, \$62.68, \$78.00 et \$81.60 (selon le confort). Intermédiaire, \$39.00. Entrepôt, à prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW

Table listing ship names, departure dates, and destinations for the Glasgow Line.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Connaissances directs accordés à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à Allan, Rae & Cie, Agent.

COTONS et TOILES

Nous invitons à venir examiner notre assortiment varié de

MARCHANDISES à l'usage des familles

Elles nous viennent directement des meilleures manufactures, sont des meilleures fabriques et se vendent à de si bas prix qu'elles donnent entière satisfaction aux clients et défilent toute compétition.

Le départ des trains se fait d'après le même riden "Eastern Standard".

Délai de quinze minutes à Jonction Beauce pour le lunch.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois de l'Assomption du Grand-Tronc et du Vermont Central pour aller à Newport Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que pour Montréal et l'Ouest via le lac Memphrémagog.

A la jonction Harlaka, il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna, les villes d'eau du bas du fleuve et tous les endroits des provinces Maritimes.

A Québec il y a raccordement avec la ligne du St-Laurent et du Saguenay ainsi qu'avec le chemin de fer du Nord pour St-Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. B. WOODWARD, Gend. gén. St.

GLOVER, FRY & CIE.

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désinant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC,

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

Bière et Porter pour les Fêtes !

Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de Londres.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rev. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada par la contreaction et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LES FÊTES, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, Londres, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL,

Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. 19 déc 1m

POUR FAIRE DE L'ARGENT

PROCUREZ-VOUS LES Pures CONFISERIES et les BISCUITS

DE TOUT GENRE QU'OFFRE LA MAISON

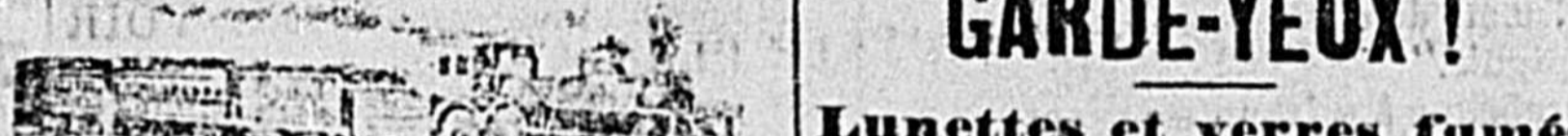
A. B. DUPUIS

57 RUE ST-PAUL 57

Ils plairont à vos pratiques tant par leur pureté incontestable que par leur goût délicat.

Leur vente est facile et profitable aux détailliers.

EN GROS SEULEMENT



QUEBEC-CENTRAL

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER

A partir de LUNDI, le 26 octobre 1885, es convois circuleront comme suit :

Table showing train schedules with columns for Departure, Arrival, and Time.

Le départ des trains se fait d'après le même riden "Eastern Standard".

Délai de quinze minutes à Jonction Beauce pour le lunch.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois de l'Assomption du Grand-Tronc et du Vermont Central pour aller à Newport Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que pour Montréal et l'Ouest via le lac Memphrémagog.

A la jonction Harlaka, il y a raccordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna, les villes d'eau du bas du fleuve et tous les endroits des provinces Maritimes.

A Québec il y a raccordement avec la ligne du St-Laurent et du Saguenay ainsi qu'avec le chemin de fer du Nord pour St-Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. B. WOODWARD, Gend. gén. St.

GLOVER, FRY & CIE.

GARDE-YEUX !

Lunettes et verres fumés et teintés bleu

de diverses granleurs et teintes diverses

Orgnon teintés Coquelle

depuis 25 cents la paire

Chez G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAAR

34, rue de la Fabrique.

16 jany 1an

Laboratoire de Chimie,

Université Laval,

Québec, 27 septembre 1884.

J'ai examiné avec beaucoup de soin une variété de pétrole vendue par M. A. E. Vallérand sous le nom de "Downer Kerosene Oil". Cette huile est la plus sûre que j'aie examinée jusqu'à présent. Elle ne prend feu qu'à la température de 138.5 ou 140 degrés Fahrenheit; température qu'elle ne peut jamais atteindre dans une lampe. On n'aura donc pas à redouter les explosions en faisant usage de cette huile.

La densité est de 0.7927. C'est à peu près la densité des meilleures huiles; c'est-à-dire qu'elle n'est ni trop riche ni trop pauvre en carbone, et elle remplit les conditions requises pour qu'une huile puisse donner une lumière brillante sans répandre de fumée ni d'odeur.

Je puis donc recommander cette huile comme ne présentant aucun danger et donnant une flamme très éclairante.

Révd P. J. E. PAGE, Professeur de Chimie à l'Université Laval.

Vu la plainte générale contre les différentes Huiles importées et la demande croissante pour cette kerosene, j'en profite pour la faire connaître.

A. E. VALLERAND, Agent de Manufactures, 67, rue Dalhousie.

12 jany

ALEXIS DESSAINT, L. L. B. AVOCAT

Bureau ouvert : A KAMOURASKA — Tous les jours, matin et soir.

A FRASERVILLE — Tous les jours, matin et soir.